

Vaches laitières



Quand la vache donne-t-elle du lait ?

Après avoir donné naissance à un veau. La période de traite s'étend sur une dizaine de mois durant lesquels la quantité de lait diminue progressivement. Six à huit semaines avant la prochaine mise bas, on cesse la traite. À la naissance de son veau, la production de lait augmente à nouveau.

Quelles races de vaches conviennent à la production laitière ?

Swiss Fleckvieh, Holstein, Red Holstein, Simmental, race Brune et Jersey.

Combien y a-t-il de vaches laitières en Suisse ?

Environ **520'000**, soit une moyenne de 27 par exploitation. Chaque vache a un nom.

Que deviennent les veaux ?

Ils reçoivent leur portion de lait ou de lait en poudre dans un seau avec tétine jusqu'à ce qu'ils puissent manger de l'herbe ou du foin. Plus tard, ils deviennent soit une vache laitière, soit un taureau reproducteur, soit un veau ou taureau d'engraissement.



Que devient le lait suisse ?

Par an, les agriculteurs suisses traitent 3,9 milliards de kilos de lait, dont 3,4 milliards de kilos sont distribués aux fromageries et aux laiteries.

- Fromage 43 %
- Beurre 16 %
- Lait 11 %
- Crème 8 %
- Yaourt, séré, etc. 3 %
- Autres produits 19 %

Quelle quantité de lait une vache donne-t-elle ?

Par an : **6'900 kg** = 6'699 litres
Par jour : **23 kg** (valeurs moyennes)
Un litre de lait entier pèse : 1,030 kg



Comment les vaches sont-elles traitées ?

Les machines à traire fonctionnent par aspiration comme les veaux qui tètent.

Avec les pots trayeurs, le lait est refoulé dans une boille. Alors qu'avec le système de lactoducs, le lait s'écoule par un tuyau directement dans un réservoir central de refroidissement.

Dans les stabulations libres avec robot de traite, les vaches peuvent choisir quand elles souhaitent se faire traire. Le robot nettoie le pis, applique les gobelets trayeurs sur les trayons et traie – sans l'intervention du paysan.

Quelle vie pour une vache suisse ?

Dans les **stabulations libres**, les vaches peuvent circuler librement entre les aires d'alimentation, de repos et l'extérieur. Dans les **stabulations entravées**, chaque vache a son propre espace pour manger, s'allonger et pour la traite. Toutes les vaches laitières ont accès à l'air frais. Les vaches élevées au pâturage sont dans les prés aussi souvent que possible.

Par le biais des programmes « Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST) » et « Sorties régulières en plein air (SRPA) », la Confédération encourage l'élevage respectueux des animaux. Ces programmes sont plus stricts que la Loi sur la protection des animaux. 51 % des vaches laitières sont inscrites au SST et 86 % à la SRPA.